

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, il y a exactement une semaine ce soir que les honorables vis-à-vis avaient l'occasion d'adopter ces mesures sur le crédit agricole, mais ils ont refusé de le faire. Lorsque les honorables vis-à-vis cesseront leur obstruction, adopteront le projet de loi sur les Postes et collaboreront ensuite lors des prochaines étapes de l'étude des modifications à la loi sur la Société du crédit agricole, nous pourrions peut-être, s'ils le désirent vraiment, adopter la mesure sur les avances en espèces.

**M. Woolliams:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Règlement.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, pourquoi lui permettre de parler si on me refuse ce droit? Je suis bien aise que vous ayez repris votre siège, car si le député avait le droit de parler alors quelqu'un d'autre de ce côté-ci devrait aussi l'avoir. Il ne se fait pas d'obstruction systématique dans notre groupe. (*Exclamations*)

«M. Goebbels», le ministre de la propagande, sait bien qu'il ne se fait pas d'obstruction systématique. Il se comporte ainsi simplement pour réfuter un argument valable.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre, s'il vous plaît.

(A 11 heures, la séance est levée d'office, en conformité d'un ordre spécial de la Chambre.)

---